



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi, 15 mars 2023, à 18 h
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LEBOURGNEUF, 1650 BOUL. LA MORILLE, QUEBEC

Ordre du jour

1. Lecture de l'avis de convocation
 2. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée générale
 3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
 4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 12 janvier 2022
 7. Présentation du Rapport annuel d'activités (Président du CA et DG)
 8. Orientations 2023 (année financière du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023)
 9. Présentation du rapport financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
 10. Nomination d'un vérificateur-comptable pour 2023
 11. Élection des administrateurs pour l'année 2023
 - a. Nomination du président d'élection
 - b. Mise en nomination des candidats(es)
 - c. Élection des administrateurs
 12. Commentaires et suggestions
 13. Varia
 14. Levée de l'assemblée.
-

1. Lecture de l'avis de convocation

La secrétaire du CA de Loisirs Lebourgneuf (LL), Mme Sylvie Boulanger, lit l'avis de convocation à la présente AGA.

2. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée générale

M Éric Morin, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur présence. Il ouvre l'assemblée et le quorum est constaté.

3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

La secrétaire du CA mentionne que selon l'article 5.10 des Règlements généraux, la président et la secrétaire du CA sont, à moins de défaut, nommés président et secrétaire de l'assemblée. Sur proposition dûment faite, secondée et adoptée à l'unanimité, M. Éric Morin est nommé président d'assemblée.

4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Selon ce qui précède Mme Sylvie Boulanger, secrétaire du CA est nommée secrétaire d'assemblée.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sylvie Boulanger fait la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci est adopté à l'unanimité tel que présenté par les membres présents.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 janvier 2022

Après vérification que les participants à l'AGA ont lu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 janvier 2022, il est demandé que la secrétaire fasse un résumé du contenu du projet de PV. Le PV du 12 janvier est adopté à l'unanimité en apportant une modification au tableau du point 12 pour tenir compte des mises en candidature.

7. Présentation du Rapport annuel d'activités

Le président du conseil d'administration, M. Éric Morin prend la parole et présente le bilan de l'année à partir de ce qu'il a indiqué au rapport annuel.

Il mentionne que 2022 a été une très grosse année et que c'était sa première année à titre de président du CA.

Il fait part des trois gros dossiers qui sont sa priorité : le déménagement des bureaux administratifs, la création d'une cuisine communautaire et l'agrandissement de la bibliothèque. Il fournit des explications sur chacun et leur état d'avancement.

M. Morin explique que LL fera face à de nombreux défis pour la prochaine année avec les coûts qui ne cessent d'augmenter, le recrutement de plus en plus difficile et de tous les projets qui s'en viennent.

Il remercie Mme Cruz et son équipe pour le travail accompli ainsi que tous les membres du CA.

Par la suite, Mme Cruz mentionne que 2022 a été une très grosse année, une année de relance. Il y a eu au sein de l'équipe des départs, des arrivées et des changements de postes. 2022, a été une année d'incertitude mais pour 2023 on a maintenant des bases solides pour continuer à faire développer LL. Elle invite les membres de l'assemblée à lire le rapport annuel. Elle remercie toute son équipe pour le travail accompli, le CA pour son soutien et les nombreuses heures consacrées aux différents comités de travail. Elle remercie également le président, M. Éric Morin qui en était à sa première année comme président. Elle souligne que l'adjointe à la direction, Mme Andréanne Plante est très importante pour elle et la remercie pour son énorme soutien. Elle souhaite pouvoir travailler avec son équipe et le CA encore longtemps.

Mme Sylvie Lagacé tient à remercier Mme Cruz qui tient son équipe motivée et fait de l'excellent travail.

Mme Cruz présente les membres de son équipe et explique succinctement leur rôle au sein de LL. Elle invite certains membres à faire un état de situation des principaux dossiers de l'année 2022 Les activités de la programmation, l'animation communautaire, le bilan de la participation des bénévoles et des heures qui ont été consacrées au bénévolat en 2022. LL peut compter sur un grand nombre de bénévoles qui demeurent fidèles avec les années.



M. Yann Trudel fait état des programmes vacances été, estival ados et semaine de relâche. Il dresse le bilan de ces programmes qui sont très populaires.

M. David Houde dresse le portrait des nombreuses activités communautaires qui sont offertes et de leur popularité auprès des citoyens.

Mme Cruz remercie les membres de son équipe qui travaille d'arrache-pied pour permettre une offre diversifiée et touchant toutes les catégories d'âges des citoyens.

Elle tient aussi à remercier les partenaires financiers de LL qui permettent d'assurer la pérennité de l'organisme mais aussi de pouvoir développer et offrir des activités qui répondent aux besoins des citoyens.

Elle souligne plus particulièrement la participation de la ville de Québec mais aussi du ministère de l'Éducation, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de la Famille qui par leurs contributions permettent d'offrir les nombreux services à la population.

Bien sûr, les revenus autonomes obtenus par la tenue des activités sont une source de revenus importante.

Une vidéo faisant un survol des activités de LL pour 2022 est diffusée.

8. Orientations 2023 (année financière du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023)

La directrice générale, Mme Patricia Cruz, précise que LL En 2022, les opportunités de relance et de financement ont permis de dépasser les objectifs visés pour l'année.

Le plan stratégique guide le CA et son équipe dans ses actions tout au long de l'année. Pour l'année 2023, la DG et son équipe travailleront à réaliser les objectifs des quatre orientations du plan stratégique qui ont été ciblés avec le CA.

Mme Cruz présente les orientations et les objectifs 2023 qui en découlent.

9. Présentation du rapport financier – 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Monsieur Yanick Santoire de la firme BDO Canada, présente les états financiers de LL pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022. Il passe en revue l'état de la situation financière, les résultats et l'actif net ainsi que le flux de trésorerie et apporte des explications aux principaux éléments.

Il souligne que LL a une perte de 28 064 \$ mais qu'une fois l'amortissement des immobilisations enlevée, la perte nette est de 13 437 \$. Il mentionne que l'objectif d'un organisme tel que LL (OBNL) est de ne pas avoir de gain ni de perte. Dans ce cas-ci, la perte à toute fin nulle étant donné les subventions à venir ainsi que les placements en cours. LL fait preuve d'une très bonne gestion.

M. Éric Morin remercie M. Santoire et la firme BDO pour le travail accompli. Ce dernier se retire de l'assemblée.

10. Nomination d'un vérificateur comptable

M. Jean-François Gagnon suggère que la directrice générale, Mme Patricia Cruz, soit mandatée pour faire les démarches nécessaires afin de retenir une firme de vérificateurs pour l'année 2023. Des explications sont données concernant l'impossibilité de poursuivre avec la firme BDO. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Élection des administrateurs pour l'année 2022-2023

- a. Nomination du président d'élection
- b. Mise en nomination des candidats(es)
- c. Élection des administrateurs

La secrétaire de l'assemblée, Mme Sylvie Boulanger, mentionne que sur les onze (11) postes d'administrateurs au CA, 4 sont en élection en raison de leur échéance et un poste est vacant. Tous les mandats sont d'une durée de deux ans.

Les administrateurs dont le mandat est échu sont :

- 1) Paul-Alexandre Langlais
- 2) Jean-François Gagnon
- 3) Sylvie Lagacé
- 4) Diane Trépanier

Mme Nancy Dupont et M. Éric Fitzback sont proposés respectivement comme présidente d'élection et secrétaire d'élection par des membres de l'assemblée. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le président d'élection propose l'ouverture d'une période de mise en candidature.

<i>Candidature</i>	<i>Mise en nomination par</i>	<i>Acceptation</i>	<i>Durée du mandat</i>
Jean-François Gagnon	Éric Morin	OUI	2 ans
Paul-Alexandre Langlais	Jean-François Gagnon	OUI	2 ans
Sylvie Lagacé	Diane Trépanier	OUI	2 ans
Charles Saulnier	Sylvie Lagacé	OUI	2 ans
Daniel Dupuis	Sylvie Lagacé	OUI	2 ans
Diane Trépanier	Guillaume Androz	NON	2 ans
Jean Sirois	Sylvie Lagacé	OUI	2 ans

Six personnes ont accepté leur mise en candidature afin de combler les cinq postes disponibles. Comme il y a plus de candidatures que de postes, des élections à vote secret sont requises en vertu de l'article 6.5 des Règlements généraux

Mme Dupont demande à ce que des bulletins de vote soient préparés avec les noms des six candidats(es). Mme Sylvie Boulanger qui est à distance, enverra sa sélection par courriel au secrétaire de l'élection, M. Fitzback.

Avant que le vote des membres, Mme Dupont demande à chaque personne en candidature de se présenter et d'expliquer pourquoi elle souhaite faire partie du CA.

Par la suite, les membres sont invités à voter pour cinq des six personnes inscrites sur le bulletin de vote.

Il est souligné que le personnel de LL ne peut voter. Le décompte est ensuite fait dont les résultats sont présentés ci-après.

Nom du candidat(e)	Nombre de votes
Daniel Dupuis	12
Jean-François Gagnon	14
Paul-Alexandre Langlais	17
Sylvie Lagacé	17
Charles Saulnier	9
Jean Sirois	16

À la lumière des résultats, les cinq personnes ayant obtenu le plus de votes sont élus pour siéger au CA de LL pour une période de deux ans soit, de 2023 à 2025.

Félicitations à tous les élus !

Mme Dupont suggère que les dirigeants soient nommés lors du prochain CA, ce qui est accepté par tous.

12. Commentaires et suggestions

- Le président, M. Éric Morin remercie Mme Nancy Dupont pour sa présence et pour son rôle à titre de présidente d'élection.

13. Varia

Aucun point n'est soulevé.

14. Levée de l'assemblée

M. Éric Morin remercie les participants pour leur présence. Sur proposition faite et appuyée, il est décidé à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 20 h 15.



Le président,
Éric Morin

La secrétaire,
Sylvie Boulanger